Projet de grille d'évaluation des inventaires zones humides
sur le territoire du SAGE Layon Aubance Louets

COMMUNE/EPCI DE	
Maître d'ouvrage :	
Opérateur :	
Cadre de l'inventaire:	

Réf. CCTP	Critères d'évaluation de la qualité des inventaires	Commentaires	Avis (+/=/-)
Respect des phases de concertation			
p8 et p10	Composition du comité de pilotage (COPIL) et des groupes de travail local (GT)		
p9	Echelle des secteurs des GT (Echelle de la commune ou autres zonages)		
p9 et p10	Organisation de la concertation: -2 réunions de COPIL (Une réunion de démarrage / Une réunion de restitution et validation) -3 réunions de GT (Une réunion de démarrage / Une réunion de travail pour examiner les premiers résultats et valider l'inventaire/ Une réunion de restitution et validation de la hierarchisation des zones à enjeu)		
p10	Mise en place d'une phase de levée de doutes suite au GT2		
p14	Information/implication des exploitants et/ou propriétaires en amont des visites sur leur terrain (bulletin municipal, affichage en mairie, courriers, référent par secteur…)		
Respect des aspects liés à la délimitation (effort de prospection, identification des zones humides)			
p12	Etablissement d'une carte de pré-inventaire exhaustive (collecte des info. existantes et synthèse bibliographique)		
p15	Effort de prospection sur la commune (vérification et expertise des ZH potentielles et des ZH proposées par le GT)		
p15	Période d'inventaire terrain (fin printemps/début été)		
p15 et p16	Principe de délimitation des zones humides		
Respect des aspects liés à la caractérisation (base de données, Gwern, SIG…)			
p18	Description selon la nomenclature retenue par la CLE (cf.guide d'inventaires des zones humides et des éléments bocagers)		
p21	Prise de vues photographiques		
p15	Digitalisation des zones humides au 1/2 500ème minimum		
p22	Qualité du remplissage de la base Gwern		
p24	Hierarchisation des enjeux		
p25	Proposition de gestion et mesures conservatoires		
Délibération du conseil municipal / conseil communautaire (date et avis)			

Remarques et avis du comité technique		